

Ecole Maternelle Le Chat Perché, Acigné CONSEIL D'ECOLE : LE 15/11/2022

Présents :

Parents d'élèves : Anet Marie, Poivre Aurélia, Gioia Sandra, Le Petit Marion, Le Roy Axelle, Brunet Fabien, Le Roy Axelle.

Enseignants : Andrieux Stéphanie, Gouzarch Bertrand, Lopez Patrick, Le Pichon Ronan, Mazéas Sylvie, Cojean Malika

Atsem : Mélissa Sorin, Cécile Rème

Excusés : Le Tortorec Hélène et M. Consigli

Mairie: Mme Catherine Roux, Mr Cédric Besnard

Secrétaire de séance : Stéphanie Andrieux

Bilan Coopérative scolaire O.C.C.E. :

Ronan Le Pichon : beaucoup de dépenses l'année dernière : sortie au zoo de La Bourbansais : 4 700 euros : le voyage d'Arwenn (489 euros) / spectacle « contes du désert » :1 100 euros

Cotisation de 10 euros dont 3 euros pour la cotisation à l'OCCE (528 euros pour l'adhésion de l'école)

L'objectif d'une année sur l'autre est d'arriver à l'équilibre. On a 1 500 euros pour démarrer l'année scolaire.

Résultats des élections des parents d'élèves :

302 inscrits, 177 votants, 8 bulletins nuls, taux de participation : 58,61 %. (61,66% en 2021)

1/ Règlement intérieur :

Modifications, mise à jour en rapport avec l'instruction obligatoire l'année des 3 ans de l'enfant.

Mot adressé aux parents pour en prendre connaissance.

Le directeur reprend uniquement les nouveaux points du règlement intérieur.

Modifications :

-Tous les enfants doivent être présentés à la rentrée scolaire de l'année des 3 ans au 31 décembre. La loi rend obligatoire l'instruction des enfants de 3 ans. L'assiduité est obligatoire pour les élèves de PS. Un aménagement de temps scolaire pour les enfants de PS peut se faire sur demande.

-modification d'une erreur : service de garderie municipale : 7H30-8H30 mercredi : 7H30-9H00

-santé/hygiène/sécurité : En dehors d'un PAI, le personnel ne peut pas administrer de médicaments.

A l'école, avec une ordonnance, les enseignants peuvent donner le traitement de l'enfant.

-l'assurance scolaire : pas obligatoire sur les horaires d'école mais exigée si nous sommes hors horaire scolaire pour une sortie.

-concertation entre les familles : A chaque rentrée, une réunion est prévue par l'enseignant et les parents peuvent demander un rendez-vous dans l'année.

Approbation : le règlement intérieur est approuvé.

Après approbation, tous les parents recevront le règlement intérieur et ils signeront un papier pour la prise de connaissance du règlement intérieur avec en annexe « la charte de la laïcité ».

2 / Organisation de l'école :

La mairie observe une baisse de naissances sur la commune (73 en 2020). Le directeur observe un mouvement important d'élèves, durant l'année, depuis 2 ans (8 départs depuis la rentrée).

7 classes, 181 élèves : 14 TPS, 46 PS, 60 MS, 61 GS.

Mr Gouzarch, TPS/PS : 7 TPS/ 20 PS, 27 inscrits : 23 présents

Mme Cojean, TPS/PS : 7 TPS/ 20 PS, 27 inscrits : 24 présents

Mr Lopez, PS/MS : 6 PS /22 MS = 28 élèves

Mme Mazéas, MS : 28 élèves

Mme Andrieux, GS : 24 élèves

Mme Le Tortorec, MS /GS : 5 MS /19 GS= 24 élèves

Mr Le Pichon, MS /GS : 5 MS / 18 GS= 23 élèves

181 élèves inscrits actuellement à l'école (177 à la même date en 2021)

1^{er} Septembre 2022 : 177 élèves comptabilisés. (8 radiations depuis la rentrée)

Pas d'ouverture de classe.

3/ Projets de classes :

Pour cette année le thème sera la Nature déclinée de différentes manières en fonction des classes et des enseignants.

Premier contact pris avec l'association Les Mains Vertes pour un aménagement de carrés potager dans la cour des Grands

Demande de la mise en place de 2 carrés-potagers dans la cour. La mairie est d'accord.

Découverte du cinéma avec l'association du Foyer : dispositif maternelle « La Règle du Jeu » 1 séance de courts métrages ~environ 45 minutes par trimestre pour chaque classe, coût de 2,50 € par élève, les Petits assisteront en Décembre à la première : 3 films dans l'année.

Randonnées avec l'association La Musaraigne, 3 programmées avec guide-accompagnateur (grand spécialiste faune et flore) pour les 3 classes de MS/GS et en libre pour les autres classes au Printemps (avril-mai) sur la commune d'Acigné ; Les autres enseignants se grefferont à la visite de préparation pour préparer une randonnée plus adaptée à des enfants de PS et MS.

Autres sorties en projet mais en attente en fonction du budget.

Autres projets :

Les 3 classes de MS/GS participent à un grand jeu national « Ma Petite Planète ». Pendant 3 semaines, on propose aux enfants et aux familles de réaliser une trentaine de défis...écologiques.

Des défis seront également en décroisement entre classes de MS/GS.

Décoration de Noël : Toutes les classes préparent une décoration de Noël avec des objets recyclables. Les MS travaillent sur les petites bêtes et vont préparer des nichoirs, boules de graisse.

La classe de Malika ira au marché demain matin.

APC Ateliers Pédagogiques Complémentaires

-sur le temps de midi (max 4 élèves) pour renforcer les compétences en mathématiques, langage ou autres domaines (chorale)

-Se déroule sur toute l'année.

-Autorisation signée pour l'année.

Questions diverses des RPE :

1. Les parents souhaitent remercier la mairie pour les nouveaux équipements dans les écoles et la cour du périscolaire. Les parents et les enseignants sont ravis !

Les enseignants remercient également la mairie pour le petit mobilier dans les classes, le budget pour les livres et les jeux.

La mairie précise qu'elle fonctionne par dotation-élève et qu'elle préserve une ATSEM par classe.

2. Bien que nous comprenions les préoccupations énergétiques, l'absence d'éclairage sur les chemins piétons, aux horaires de début d'école ou de garderie, nous pose question sur la sécurité des déplacements des enfants et de leurs parents, à partir de 7h30. Serait-il possible de réajuster les horaires d'éclairage sur les chemins à proximité de l'école (constat secteur rue des Charpentiers) ? La Mairie fait savoir qu'elle a fait remonter la demande auprès de Rennes Métropole car elle n'a plus le pouvoir décisionnel sur le domaine de l'éclairage.
3. Pouvez-vous nous préciser l'organisation des TAPI/TAPO, sur cette nouvelle année (le nombre de places, la fréquence, le nombre d'élèves concernés...) ?

LesTAPO ont repris le lundi et jeudi. Cela représente entre 8 et 12 enfants concernés. Un roulement est proposé aux enfants pour bénéficier de 3 périodes d'activités sur 5. Cette année, il y a moins de demandes pour participer aux TAPI/TAPO (44 cette année contre 60)

« Lire et faire lire » a repris le mardi : 2 bénévoles présents. Les TAPI reprendront probablement en janvier 2023.

4. Comment le sujet des langues étrangères est-il envisagé dans le projet pédagogique de l'école. Y a-t-il une uniformisation des apprentissages pour l'ensemble des élèves ? Il s'agit d'un éveil à la diversité linguistique, une première découverte. Ainsi peu à peu, ces moments où l'on joue, écoute, bouge, répète, parle chante dans une Langue Vivante Etrangère deviennent des moments familiers et attendus de la vie de la classe.
5. Certains parents ont été très enthousiasmés par le projet de création d'un potager dans la cour de l'école. Dans un contexte où la végétalisation des cours d'écoles est une préoccupation actuelle, ce projet est-il envisageable pour cette année scolaire 2022-2023 ?
6. Pour la rentrée 2023 est-il possible de prévoir un échelonnement des entrées pour les TPS et PS afin d'éviter l'encombrement au niveau des couloirs ?

Petite précision de Mme Anet : Pour la rentrée des TPS-PS, penser à un échelonnage sur 1 heure (toutes les 10minutes, 15 minutes) pour éviter l'engorgement dans les couloirs et favoriser une rentrée plus sereine ?

L'équipe enseignante va réfléchir à une solution.

INFORMATIONS MAIRIE : CCL prévu fin novembre-début décembre pour évoquer les travaux du REM. Du 4 au 7 juillet, il y aura certainement une semaine pique-nique (liaison froide) pour la préparation des menus des enfants à la cantine pour cette dernière semaine.

